

# MENNECY INFO

BULLETIN MUNICIPAL



Journal d'informations locales n° 6 - février 2002

## La lettre du Maire

Chères Menneçoises, chers Menneçois,

Une administration avec trois cent cinquante agents doit être structurée. Le concours clairvoyant d'un cabinet conseil et la participation active du personnel nous ont permis d'élaborer un **organigramme général** de notre mairie. Autour de celui-ci s'articulent des organigrammes par service et des définitions de postes ce qui permet à chacun de trouver sa place, de réaliser ses compétences.

**Voir organigramme page 2.** Avec la mise en place de l'aménagement et de la réduction du temps de travail (ARTT) la commune s'est engagée dans une démarche qu'elle a inscrite dans le respect des principes suivants :

- optimisation du service rendu au public.
- amélioration des conditions de travail des agents, avec la création d'un poste d'agent chargé des mises en œuvres (ACMO) en relation avec le **Comité Technique Paritaire (CTP)** et le **Comité d'Hygiène et Sécurité (CHS)**.
- Mise en œuvre de l'ARTT sans remise en cause de l'équilibre général des budgets.
- La participation des chefs de services et leur implication dans cette démarche.

Le temps de travail du personnel de la ville de Mennecey est déterminé sur la base annuelle :

- de 1 600 heures maximum
- de 217 jours travaillés sur l'année
- d'un régime de congés annuels de 35 jours
- d'un jour exceptionnel dit jour du Maire, soit :
  - 1 600 heures annuelles
  - 36 h 40 par semaine
  - 7 h 20 par jour

Les modalités de mise en œuvre sont déterminées par les services après concertation avec les agents concernés, validées par la **Direction Générale** et décidées par l'**Autorité Territoriale**.

La règle fondamentale est le respect du bon fonctionnement du service avec quatre propositions de plannings horaires :

- la semaine de 37 h 30 sur la base de 5 jours de 7 h 30 avec l'octroi de 4 jours de RTT
- la semaine de 36 h 40 sur la base de 5 jours de 7 h 20 sans le bénéfice de jours RTT



- la semaine de 36 h 40 sur la base de 4 jours et demi avec 4 jours de 8 h 15 et une demi-journée de 3 h 40 ou, une journée à prendre tous les 15 jours avec deux semaines en moyenne de 36 h 40.
- La modulation annuelle des 1 600 heures maximum du temps de travail.

Ainsi la Mairie Centrale vous accueillera

- Lundi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 19 h 30
- Les autres jours : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30
- Samedi : 8 h 30 - 12 h 00

A l'entrée de chaque service, vous trouverez affichés l'organigramme général, celui du service et les heures d'accueil du public.

### L'INTERCOMMUNALITE

Fidèle à son programme électoral de Mars 2001, la majorité municipale a privilégié une **communauté de communes** sur la base du syndicat intercommunal du Canton de Mennecey (**SICAME\***). Les rencontres de travail des Maires de ce canton, durant de nombreuses années, ont créé un esprit de corps, une harmonieuse appréciation des problèmes et ont fait émerger des solutions cohérentes pour le respect du cadre de vie des habitants du canton. Bien sûr, d'autres intercommunalités étaient envisageables :

- Se rapprocher de la communauté d'agglomération d'Evry. Mennecey avait rejeté cette éventualité dans les années 70.

- Former une communauté d'agglomération avec la communauté de communes CORBEIL - LE COUDRAY.

Trop d'incertitudes planant, en particulier le destin d'Evry et Corbeil nous ont fait éluder, après étude, toutes propositions dans ce sens.

La première démarche à réaliser dans le processus de l'intercommunalité est de définir et de faire voter le Conseil Municipal sur un projet de périmètre de la Communauté. Seize communes ont voté la même délibération affirmant ainsi leur intention forte de créer une communauté de communes appelée **VAL D'ESSONNE**.

### Délibération pour la création de la communauté de communes du Val d'Essonne

#### DELIBERATION POUR LA CREATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ESSONNE

Considérant que la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 constitue un pas important vers le renforcement de la coopération intercommunale et ouvre des perspectives intéressantes aux collectivités territoriales de moyennes dimensions de s'organiser tout en gardant une taille à l'échelle humaine.

Considérant que les communes d'Auvernaux, Ballancourt, Cerny, Champcueil, Chevannes, Echarcon, Fontenay, Itteville, Leudeville, Mennecey, Nainville, Ormoy, Saint-Vrain, Vert le Grand, Vert le Petit, Villabé, ont entrepris depuis un an une étude pour se regrouper en une **Communauté de Communes du Val d'Essonne**.

Considérant que cette étude a montré la viabilité tant économique que financière d'une Communauté de Commune renforcée à TPU\*.

Considérant que par des réunions de travail régulières, les maires des communes concernées ont pu constater qu'ils partagent une vision commune de leur avenir et qu'ils souhaitent se regrouper en une communauté de communes.

Considérant que la plupart des communes précitées ont une longue histoire de coopération, que des liens particulièrement étroits se sont instaurés depuis de très nombreuses années, notamment par leur participation active à deux syndicats intercommunaux SIEP\* et SICAME\*.

Considérant que cette coopération a atteint ses limites et que la mise en œuvre effective du SCOT\*, aujourd'hui en cours de révision, passe nécessairement par une coopération intercommunale renforcée, basée sur le transfert à une Communauté de Communes des compétences suivantes : développement économique, aménagement de l'espace, voirie d'intérêt communautaire compétences aujourd'hui déléguées au SICAME\* et au SIEP\*.

Considérant qu'une réunion de présentation du projet d'intercommunalité à l'ensemble des conseillers municipaux des communes concernées a eu lieu le 28 novembre 2001 et a reçu un écho favorable des personnes présentes.

Considérant que dans le Centre Essonne, un certain nombre de regroupements existe déjà, que d'autres semblent se dessiner et que la Communauté de Communes du Val d'Essonne souhaite participer au développement économique du Centre Essonne en affirmant son identité « rurale ».

Considérant qu'un tel regroupement de 16 communes et de 48 000 habitants représente une taille humaine qui permettra de garantir une réelle adhésion des populations et des élus à ce projet.

Considérant que la constitution d'une telle communauté constituerait un territoire d'équilibre entre les villes urbaines du nord et les zones rurales du sud.

Considérant que la rivière Essonne et les plaines la bordant de part et d'autre (Vert le Grand et Chevannes) constituent une entité géographique affirmée et que le périmètre proposé par la Communauté de Communes du Val d'Essonne constitue un ensemble pertinent dont la lisibilité en terme économique et humain est clairement établie.

Considérant qu'une telle entité permettrait de renforcer la solidarité du territoire et l'efficacité du service rendu à la population.

**Le Conseil Municipal,**  
Sur proposition et exposé de Monsieur le Maire,  
Après en avoir délibéré,

Propose à Monsieur le Préfet de l'Essonne, d'arrêter le périmètre de la Communauté de Communes du Val d'Essonne qui comprendrait les communes suivantes : Auvernaux, Ballancourt, Cerny, Champcueil, Chevannes, Echarcon, Fontenay, Itteville, Leudeville, Mennecey, Nainville, Ormoy, Saint Vrain, Vert le Grand, Vert le Petit, Villabé

Joël MONIER,  
Maire de Mennecey,  
MENNECY, le 6 février 2002.

Ce projet de Communauté de Communes du val d'Essonne sera déposé chez Monsieur le Préfet. Il n'y a pas la certitude de son accord, mais il y a une ferme détermination et cohésion dans cette démarche.

C'est un premier, mais grand pas dans l'avenir de Mennecey. Maintenant les seize communes vont peaufiner leur contrat " de mariage " à travers la représentativité de chacune au sein du futur conseil de la Communauté de Communes, les compétences obligatoires et facultatives, sa réalité dans le cadre du développement du "Centre Essonne" et notamment auprès des communautés d'agglomération d'Evry,

du Val d'Orge, de Corbeil, le Coudray. L'année 2002 sera historique avec l'arrivée de la monnaie unique européenne : L'EURO et l'interposition de l'intercommunalité entre le Conseil Général et la commune. L'un et l'autre perdront de leur pouvoir administratif et le canton deviendra certainement un souvenir. Avec **Mennecey Info**, je vous donne rendez-vous pour d'autres sujets : le budget primitif 2002, le contrat régional, la bibliothèque, le cimetière etc... Avec mes fidèles sentiments.

Joël MONIER,  
Maire

## SOMMAIRE

- ➔ LA LETTRE DU MAIRE
- ➔ INFOS VILLAGE
- ➔ LA VIE DES ASSOCIATIONS
- ➔ INFOS VILLAGE

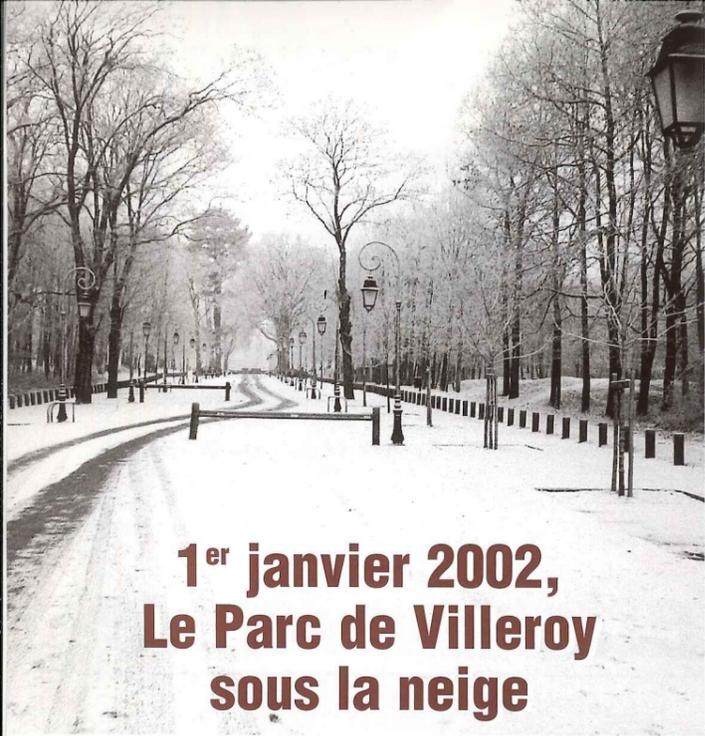
Bulletin Municipal (Mennecey Info)

MAIRIE Tél. : 01 69 90 80 30 - Fax : 01 64 57 00 41

Directeur de la publication : Monsieur le Maire  
Rédaction : Service Communication de la Mairie  
La Rédaction accepte de répondre et de transmettre aux associations les remarques des Menneçois

Réalisation : COPYPRINT - 01 60 75 82 02 - Corbeil-Essonnes  
Tirage à 5400 exemplaires - Dépôt légal n° 6 : février 2002 ISSN.024.16395

TPU : Taxe Professionnelle Unique. SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale. SICAME : Syndicat Intercommunal du Canton de Mennecey.  
SIEP : Syndicat Intercommunal d'Etude et de Programmation Val d'Essonne.



## 1<sup>er</sup> janvier 2002, Le Parc de Villeroy sous la neige

### NOUVEAUX HORAIRES à compter du 4 février 2002

#### MAIRIE CENTRALE

LUNDI : 8 h 30 - 12 h 30 et  
13 h 30 - 19 h 30

MARDI, MERCREDI,  
JEUDI, VENDREDI  
8 h 30 - 12 h 30  
et 13 h 30 - 17 h 30

SAMEDI : 8 h 30 - 12 h 00

#### MAIRIE ANNEXE

LUNDI : 8 h 30 - 12 h 00 et  
13 h 30 - 19 h 00

MARDI, MERCREDI,  
JEUDI, VENDREDI  
8 h 30 - 12 h 00  
et 13 h 30 - 17 h 30

SAMEDI : 9 h 00 - 12 h 00

## ELECTIONS

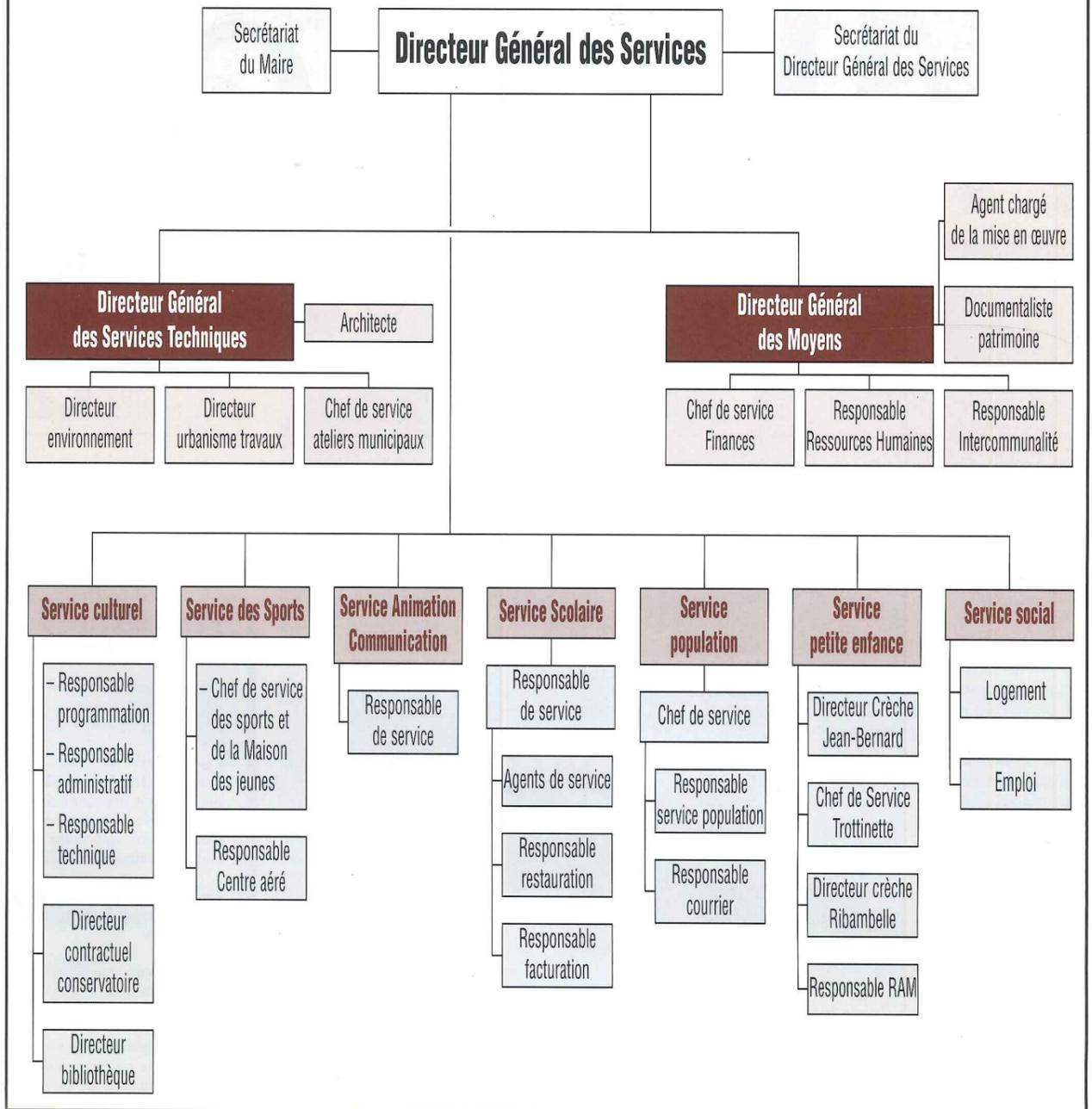
### PRESIDENTIELLE :

Dimanches 21 avril et 5 mai

### LEGISLATIVES :

Dimanches 9 et 16 juin

## Organigramme général de la Mairie de Mennecey



## infos village... infos village... infos village... infos village

### CONSEIL GENERAL : Programme des travaux de voirie 2002

**Eclairage public – déviation RD 153**  
Passage du camion labo mi-janvier 2002 afin  
de détecter les pannes de l'éclairage public  
de cet axe routier et remise en service.

#### RD 153 Mennecey/Ormoil/Lisses

Mise hors gel de la Côte de Montauger.  
Côte de Montauger :

- exécution de purges de chaussée,
  - remise en état des bordures,
  - mise en œuvre d'un tapis en enrobé.
- Zone des Marais :**
- remise en état des bordures,
  - reprofilage de la chaussée,
  - mise en œuvre d'un revêtement bitu-  
mineux,
  - suppression de la clôture grillagée  
hors d'usage,
  - élagage des arbres,
  - mise en place d'une lisse de protec-  
tion en bois.

#### RD 153 – déviation

- suppression des risques d'inondation  
par la surélévation de la chaussée sur  
environ 100 mètres linéaires et la mise  
en place d'un collecteur d'eaux plu-  
viales sous chaussée, raccordé sur le  
réseau public.

**Avenue de Villeroy et avenue Darblay**  
- suppression des passages piétons en  
pavés autobloquants par la réalisation  
de passages piétons en enrobé afin  
d'éliminer tous affaissements sur ces  
emplacements.

**Ces travaux ont été votés par le Conseil  
Général de l'Essonne lors du Budget  
Primitif 2002 ; ils devraient être réalisés  
au cours de l'année 2002.**

### ENVIRONNEMENT : nouveaux couloirs aériens

Plus de 700 familles Menneçoises ont écrit au  
Premier Ministre pour manifester leur mécontente-  
ment contre le projet du couloir aérien qui passerait  
au dessus de notre commune. Cette démarche peut  
nous permettre de préserver la qualité de vie à  
laquelle nous sommes tous attachés. **Mennecey dit  
non aux couloirs... oui à la tranquillité.**

### RAPPEL : que peut-on mettre aux encombrants

#### Sont acceptés au titre de la collecte des encombrants :

- > Appareils électroménagers (télévision, réfrigérateur,  
machine à laver...)
- > Sommiers, matelas
- > Petits meubles, chaises, tables...
- > Vélos et objets divers...

#### Sont exclus de la collecte :

- > Déchets de travaux (plâtre, gravats, béton, terre, menuiserie,  
plomberie, sanitaires, vitres et verres, planches et échafau-  
dages...) => à déposer à la Déchetterie de Vert-le-Grand (ser-  
vice gratuit)
  - > Déchets provenant des industriels et des commerçants  
(emballages notamment) => réseau de collecte spécifique
  - > Déchets de jardins (souches, troncs et branches de plus de  
5 cm de diamètre à déposer à la déchetterie de Vert-le-  
grand ; tontes de gazon et fleurs séchées mises dans des  
sacs papiers et tailles de haies rassemblées en fagots ficé-  
lés collectées lors du ramassage des déchets verts une à  
trois fois par mois)
  - > Tous les bidons contenant un produit (peintures, colles,...col-  
lectés lors des permanences à Déchets Ménagers Spéciaux  
une à trois fois par mois au Parc de Villeroy)
  - > Toute pièce automobile (à déposer dans un garage ou une  
casse automobile)
  - > Déchets trop lourds pour être manipulés par deux  
hommes et/ou trop volumineux pour être absorbés par le  
camion de collecte (cuves à mazout...)
- Le volume maximal toléré pour la collecte est d'environ 1m<sup>3</sup>  
par adresse.

**Pour toute hésitation, avant de sortir les déchets sur la voie  
publique, contactez le Service Environnement en Mairie  
Annexe au 01.69.90.07.04.**

### PROTECTION DE L'ENFANCE EN DANGER

**Le Mouvement pour les Villages d'Enfants  
annonce la création très prochaine d'un Village d'adolescents à Mennecey,  
en partenariat avec le Conseil Général de l'Essonne.**

**Ce Village est en cours de construction route de Chevannes.**

**L'ouverture est prévue pour septembre 2002,  
il comptera 4 maisons et accueillera 24 garçons et filles de 13 à 18 ans.**

**L**e personnel éducatif, 19 personnes  
au total, sera composé d'un directeur  
pour le Village et, par maison, de 5 édu-  
cateurs spécialisés ainsi qu'une maî-  
tresse de maison.

Un lieu spécifique d'accueil pour les  
visites des parents sera aménagé.

Le MVE dispose déjà de 3 Villages  
d'Enfants dans l'Essonne : Ballancourt,  
Villabé, Villabé-les-Vignes.

Le **Mouvement pour les Villages  
d'Enfants** est un des acteurs privés  
majeurs de la Protection de l'Enfance en  
danger\* en France depuis plus de  
44 ans.

Sa **mission** consiste à :

- accueillir en priorité des **frères et  
sœurs séparés par un drame familial**  
et confiés par l'Aide Sociale à  
l'Enfance des départements.
- reconstruire l'enfant au quotidien  
dans la **durée, la stabilité et la cha-  
leur d'un foyer retrouvé.**

Comme un **enfant à protéger devient un  
adolescent à protéger**, le Mouvement  
pour les Villages d'Enfants développe  
des structures, toujours plus adaptées  
à l'âge et au besoin d'épanouissement  
des enfants qui lui sont confiés.

**300 personnels éducatifs**, alliant

professionnalisme et engagement,  
accompagnent quotidiennement  
**550 enfants et adolescents** dans  
**17 Villages et Etablissements** situés  
exclusivement en France.

**6 Conseils généraux** ont déjà fait  
confiance au Mouvement pour les  
Villages d'Enfants\*\*

\* *Actuellement, on estime à 84 000 les  
enfants en danger en France contre 58 000  
en 1994 : ils souffrent de malnutrition, d'ab-  
sence de soins, de lourdes carences affectives,  
de sévices corporels et psychologiques, de  
graves violences directes... (Observatoire de  
l'action sociale, novembre 2000)*

\*\* *Outre Mennecey, deux autres ouvertures  
sont prévues pour la rentrée 2002 : un nou-  
veau Village d'Enfants à Amilly dans le Loiret  
et une Maison d'Adolescents à Amboise en  
Indre-et-Loire.*

**Pour en savoir plus  
sur notre mission et nos projets,  
contactez-nous !**

contact : Isabelle Guénot  
**Mouvement pour les Villages  
d'Enfants**

28, rue de Lisbonne 75008 Paris  
Tél. : 01 53 89 12 31 ou 34

Fax : 01 53 89 12 35

**e.mail :**

mve.isabelleguenot@wanadoo.fr  
www.lesvillagesdenfants.com

## Salle comble pour les Vœux de la Municipalité aux Menneçois

Le vendredi 11 janvier, en présence de son excellence NORMAND DE CASTRO CAMPPELL, Ambassadeur de la République Dominicaine et devant plus de 350 personnes réunies dans la salle socio-éducative, Joël MONIER, Maire de Mennechy, a adressé ses vœux et ceux de l'Equipe Municipale aux Menneçois. Il a évoqué l'année écoulée en présentant chaque adjoint et leurs délégations ainsi que les perspectives d'avenir.

Citons :

**La Sécurité :** avec la mise en place d'une police municipale composée au départ de 2 personnes, elle atteindra dans les prochains mois cinq policiers. En collaboration étroite avec notre gendarmerie, ils feront respecter la loi, notamment les arrêtés municipaux.

**Le Cimetière :** un avant projet sera proposé au Conseil Municipal pour approbation avec un objectif de réalisation pour la première phase, fin 2003.

**La Bibliothèque :** dans un esprit de regroupement des affaires culturelles, son implantation est à l'étude au sein de l'Orangerie II, formant ainsi un ensemble : conservatoire, espace culturel, théâtre, cinéma et vie associative.

**La Maison de la Petite Enfance :** est toujours envisagée dans le parc de l'horloge, rue du parc.

**Avec les enseignants :** les associations de parents d'élèves et la commission scolaire, des projets sont à l'étude concernant l'ouverture d'une classe maternelle en centre ville.



Enfin, un projet très attendu : **le centre ville** avec halle pour le marché, parking, jardin public d'agrément, salles de réunions, aménagement de la circulation. Tout un ensemble déjà sur plan qui, après l'avis tout récent des commerçants du centre ville, sera porté à votre connaissance pour appréciation.

Le Maire a également abordé un sujet d'actualité, **l'intercommunalité**, en annonçant les villes qui formeront la communauté de communes : Auvernaux, Ballancourt, Cerny, Champcueil, Chevannes, Echarcon, Fontenay-le-Vicomte, Itteville, Leudeville, Mennechy, Nainville, Ormoy, Saint-Vrain, Villabé, Vert-le-Grand et Vert-le-Petit. Le conseil municipal délibérera prochainement sur ce dossier.

Le Maire a remercié les élus pour le travail accompli et a rappelé le souhait de l'équipe de faire de Mennechy une ville toujours plus vivante et toujours plus agréable ; il a également remercié les représentants des corps de sécurité, les administrations, les syndicats, l'enseignement public, les associations si actives avec leurs animateurs et leurs béné-

voles, les entreprises, les commerçants et l'ensemble du personnel municipal sans oublier la Société Musicale de Mennechy qui délègua une formation pour animer la soirée.



Joël MONIER a terminé son exposé en remerciant les Menneçois pour leur attention et les a conviés à voir ou revoir l'exposition de porcelaines de Mennechy présentée et commentée par Nicole DUCHON, présidente de l'association Mennechy et son Histoire.

## COMMUNIQUE

### Union Nationale des Combattants Section Mennechy-Ormoy

Une grande association qui accueille encore aujourd'hui tous ceux qui ont servi la France sans oublier les victimes du terrorisme

#### Assemblée Générale :

Celle-ci s'est déroulée le samedi 19 janvier 2002 à Mennechy, salle Marianne, sous la présidence d'honneur de Joël MONIER, Maire de Mennechy, Jean-Michel HOUY, premier Maire Adjoint d'Ormoy, représentant le Maire, Jacques GOMBAULT étant retenu, Bernard BOULEY, Maire Adjoint, représentant notre député Franck MARLIN, qui est venu un peu plus tard.

Une minute de silence à la mémoire de nos deux camarades qui nous ont quittés dans le courant de l'année : Messieurs RENAUX Alfred et RONDREUX Maurice, sans oublier les victimes du World-Trade-Center et de Toulouse. Devant un nombre important d'adhérents, l'ordre du jour a été suivi.

Les rapports d'activités et financiers ont été adoptés. Diverses informations ont été données par le Président. La bienvenue a été souhaitée aux nouveaux adhérents.

Je vous informe que je suis à votre disposition pour tous renseignements et problèmes vous concernant en tant qu'anciens combattants au :

23, rue du Maréchal de Hautecloque  
dit Leclerc - 91540 MENNECHY  
tél. : 01 64 57 27 16

ou

Bureau de la Section  
65 boulevard Charles de Gaulle  
Mairie Annexe - 91540 MENNECHY  
tél. : 01 69 90 51 62

les mercredis de 10 h 00 à 12 h 00.

Le pot de l'amitié termina cette réunion conviviale et fraternelle

Roger ROUSSEAU, Président de l'UNC  
Section Mennechy-Ormoy

## Aider les enfants atteints de cancer !

Le cancer est chez l'enfant de plus d'un an la deuxième cause de mortalité.

Il y a eu, grâce à la Recherche Clinique, des progrès importants depuis 30 ans.

Malheureusement, 30 % des enfants touchés meurent encore.

Cette Recherche Clinique concerne, près du malade, les essais thérapeutiques, les études portant sur les diagnostics, les pronostics et les études sur la qualité de vie des patients.

Elle n'est financée ni par les organismes de l'Etat, ni par les associations spécialisées, ni par les professionnels de la santé.

Ceci est constaté par la Charte de Paris établie et signée lors du Sommet Mondial de la Santé dans sa page 8, article III 2. par 54 Institutions et Associations de par le Monde.

Voilà pourquoi le LIONS CLUB DE MENNECHY consacre 70% de ses activités sociales à ces enfants.

Il le fait par l'intermédiaire de l'association *Enfants et Santé* qui agit en liaison étroite avec les médecins de 34 centres de cancérologie pédiatrique de France, rassemblés au sein du Groupe Français d'Etudes des Cancers et Leucémies de l'Enfant (GFECLE).

Ils ont pour objectif :

qu'en 2010, 95 à 100% des enfants soient guéris sans séquelles et qu'ils aient les mêmes chances dans tous les centres de cancérologie pédiatrique.

Dans l'ensemble de la démarche :

**1 Euro de don = 1 Euro pour les enfants**

L'action du LIONS CLUB DE MENNECHY consiste à informer le public de ces problèmes, à obtenir des fonds par l'organisation de manifestations et à intervenir auprès d'organismes divers pour susciter leur appui et leur aide financière.

Le Club a organisé de très nombreuses manifestations locales depuis sa création en 1984.

Il est devenu mixte depuis l'année 2000 et accueille des femmes, des hommes et des couples qui ont envie de se dévouer pour une cause sociale importante.

Les 30% restant doivent être orientés vers la culture pour l'enfance inadaptée.

Si vous désirez des renseignements complémentaires sur la démarche du club, écrivez à : **LIONS CLUB DE MENNECHY**, Maison des associations, Bld Charles de Gaulle 91540 MENNECHY ou téléphonez au : 06 08 53 41 37



Les Scouts de France sont un mouvement d'éducation catholique ouvert à tous. Il est reconnu d'utilité publique et il est un partenaire du Ministère de la

Jeunesse et des Sports.

Le groupe de Mennechy est formé de garçons de 8 à 21 ans, en quatre branches selon l'âge, plus un groupe mixte de 5 à 7 ans.

L'encadrement de grande qualité est assuré par les chefs et cheftaines bénévoles formés régulièrement aux diplômes nécessaires à la responsabilité de jeunes ainsi qu'à l'approche pédagogique privilégiant l'esprit d'équipe, le développement de la personne et la vie dans la nature.

Les Scouts de France de Mennechy vivent tout au long de l'année des réunions, des Week-Ends et des sorties, dont le moment fort est le camp d'été.

Contacts : Marc Croixmarie : 01 64 93 84 43.

Sophie Martin : 01 64 57 13 80.

scoutmennechy@aol.com.



scouts 12-15 ans

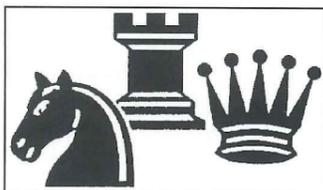


pionniers 14-18 ans

## Club d'Echecs de Mennechy

Dimanche 13 janvier 2002, une équipe, composée de cinq joueurs, s'est rendue à BURES-SUR-YVETTE, afin de participer à une compétition homologuée par la Fédération Française des Echecs mettant en présence cinquante-sept compétiteurs et compétitrices, âgés de sept à seize ans.

Installés confortablement, dans une salle superbement équipée la compétition débutait à 9 heures 30 précises, pour se terminer vers 18 heures. Au " menu " des parties rapides,



STEVOVITCH et Lou BERAUD. Dans l'effectif du CLUB, nous comptons six féminines ; avis aux intéressées...

neuf rondes de deux fois 20 minutes. Il s'agissait de la qualification départementale du CHAMPIONNAT SCOLAIRE NATIONAL.

L'équipe de Mennechy s'est distinguée, notamment Corentin GARREAU, âgé de 7 ans, premier dans sa catégorie, qui remportait une magnifique coupe. Ont également été citées et récompensées deux de nos féminines, Chloé

## CYCLISME : PROGRAMME EN HAUSSE POUR LE CCMV

Pour la saison 2002, le Club Cycliste Mennechy Villeroy compte 50 licenciés répartis dans les quatre catégories de la Fédération cycliste UFOLEP. Un effectif légèrement en augmentation sur celui de l'année précédente (48 licenciés) qui a valu au CCMV une excellente 4<sup>e</sup> place sur 20 clubs au challenge de l'Essonne, avec 10 victoires individuelles, 14 prix d'équipe, deux succès dans les challenges régionaux (Th. Lusson et J. Chanoïna) et un titre national au championnat de France de l'hôtellerie (M. Guiseponne). Plus, évidemment, de très nombreuses places sur les podiums (quatre places de 2<sup>e</sup> pour Maurice Orsal). Les deux organisations du club : course du Tertre à la Ferté Alais (circuit de 17 km) et prix de la Municipalité

de Mennechy, ont connu le succès avec, au total, 295 partants. En plus du projet d'une épreuve dans la zone industrielle de Ballancourt en Juin, les deux organisations principales sont maintenues en 2002, notamment le Prix de la Municipalité, " la course dans Mennechy " (8 septembre) qui, avec l'appui du Conseil Municipal, devrait prendre un nouvel essor par le passage dans le centre ville.

Toujours placé sous la présidence de

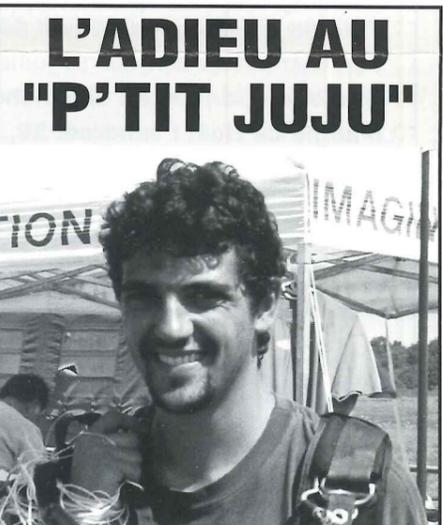


Francis Roussy, le CCMV -pour mener à bien ces manifestations- pourra une nouvelle fois compter sur ses soutiens traditionnels : ST Emilion Tour du Sème et Carrefour Villabé A6.

En plus des manifestations traditionnelles (Fête du Parc, Forum des Associations), le CCMV a participé activement à la soirée du Téléthon, avec 15 coureurs se relayant sur home trainer pour parcourir un total de 435 km.

C'est avec beaucoup de satisfaction que le club menneçois enregistre l'arrivée de jeunes recrues dans son effectif 2002. Trois minimes, un cadet, un junior démontrent que, malgré les risques encourus et la somme d'efforts exigés par ce sport sans concessions, il séduit toujours des jeunes. Nous leur adressons nos meilleurs vœux de réussite.

En plus de la recherche de succès individuels et du challenge départemental, la saison 2002 revêtira une importance particulière avec l'organisation, par le Comité de l'Essonne, des championnats de France UFOLEP du " contre la montre " à Etampes les 28 et 29 septembre. Ce devrait être un objectif pour les meilleurs du club qui, on le voit, n'en manqueront pas !



Le 5 juin 1978, Julien BRANET venait au monde à Mennechy. Le 4 novembre 2001, le ciel l'a repris. Beaucoup de ses anciens copains se souviennent de ce gentil garçon souriant qui a fréquenté l'école primaire puis le collège de notre ville.

Sa passion pour le parachutisme, qu'il a pratiqué au plus haut niveau (médaillé d'or de la coupe du monde de Freestyle en Turquie en 1996), pourrait faire dire de lui " qu'il est tombé dedans quand il était petit ", ceci grâce à ses parents Anne-Marie et Gérard, également passionnés pour ce sport et inconsolables de la perte de cet être cher.

Nous sommes sûrs que tous ceux qui l'ont connu s'associeront au chagrin de ses parents et amis, mais Julien continuera à vivre dans le souvenir de chacun de nous.

## LOISIRS

## AGENDA

Sam. 2 et Dim. 3 mars	<b>Exposition Féline</b>	Salle Socio-Educative
Mardi 5 mars	<b>Kes (en V.O.)</b> Roman de Barry Hines adapté pour le théâtre par Andrew Wilson.	14 h 00 Théâtre Espace Culturel
Samedi 9 mars	<b>Chérie Noire</b> Histoire d'un écrivain de talent mais fauché	Théâtre Espace Culturel
Lundi 11 mars	<b>Bourse aux vêtements</b>	11 h 00 - 19 h 00
Mardi 12 mars		12 h 00 - 20 h 00
Mercredi 13 mars		10 h 00 - 18 h 30
Vendredi 15 mars		14 h 00 - 18 h 30 Salle Socio-Educative
Jeudi 14 mars	<b>Cabaret : 20<sup>e</sup> siècle</b> Une promenade musicale à travers les âges. Une vingtaine de tableaux retraceront les points forts des années 1900 à 2000.	14 h 00 Théâtre Espace Culturel
Samedi 23 mars	<b>Soirée repas show</b> Organisée par la Société Musicale de Mennecy, en partenariat avec le salon de coiffure Mod's Hair et Charlotte Lingerie.	20 h 30 Salle Socio-Educative
Samedi 23 mars	<b>Les Chevaliers du Fiel</b> C'est à un repas de famille délirant auquel vous êtes conviés.	Théâtre Espace Culturel

Pour tous ces spectacles, un seul numéro : 01 69 90 04 92

L'Espace Culturel c'est également le cinéma **Atmosphère** et nous vous recommandons vivement, soit de téléphoner au numéro ci-dessus, soit de prêter attention aux affiches pour connaître le programme.

## LES TRAVAILLEURS MENNEÇOIS A L'HONNEUR

82 diplômés des médaillés du travail et du mérite agricole ont été remis le 15 décembre 2001 par le Maire et son équipe dans le salon d'honneur de la Mairie Centrale



### Diplômes médailles d'honneur du travail Argent (20 années de service)

AGNES Francine – BLAQUE Marcel – BLAQUE Monique – BUFFARD Jean-François – CHABRILLANGE Catherine – CHAIGNE Gilles – DE MESMAY Hubert – DESFORGES André – GUYOMARD Gérard – HARANG Blondine – KOZIOL Christiane – NOULEZ Josette – PECQUET Régis – PERREAU Stéphane – PIERQUIN François – PICQUET Brigitte – POMIES Marc – PUCET Daniel – ROBERT Didier – TRABAUD Corinne.

### Diplômes médailles d'honneur du travail Vermeil (30 années de service)

AMELIN Marie Madeleine – BRIEZ Martine – BUFFIN Danielle – CHAIA Gérard – CROUILLET Christian – DAP Patrick – DEBERT Roselyne – DE GUILLEBON Dominique – DEMETZ Patrick – DILLIEZ Annie – DRONIOU Denise – DRONIOU Christian – DUPAYAGE Guy – GUY Gérard – GUYOT Chantal – JUAN DE MENDOZA Eudeze – LE MARCHAND Christine – MARTINET Liliane – MOIRE Daniel – MORINAIS Anne Marie – ORLUC Gérard – PUCET Daniel – REGNAULT Gérard – ROSE Claude – SORIAUX Maryse

### Diplômes médailles d'honneur du travail Or (35 années de service)

BONIN Christian – BOUCHER Daniel – CHABERNAUD Patrick – COLAS Arlette – CROIZER Michèle – CROIZER Guy – DAYANT Jean-Claude – DUMEAU Hélène – FRU-CHART Alain – GAUDRY Serge – GENDRON Eliette – GOURDIN Lydie – GRAVIER Jean-Pierre – HARANG Pierre – MICHOT Claude – MORAINÉ Josette – MOR-

VAN Liliane – MOSSIERE Jean-Pierre – NEVEUX Michel – NIVELLE Monique – PEPIN Michel – PIEKOSZ Christian – PIEKOSZ Françoise – PRESA Yvonne – RIVIERE Jean-Pierre – VILETTE Juliette – WACHS Françoise – WARTNER Alain

### Diplômes médailles d'honneur du travail Grand or (40 années de service)

BERTHELEMY Jean-Claude – FALBERT Monique – LICARD Alain – MARC Jean-Pierre – ROUILLARD Bernard – SCHOIST Pierrette

### Diplômes médailles d'honneur d'agricole Vermeil

DUPRET Jean-François – JOUBERT Isabelle

### Diplômes médaille d'honneur agricole Or

FEREOL-RAGOTIN Richard



Pour clore ce palmarès, une **MEDAILLE D'OR DE LA FAMILLE** décernée à Madame Madeleine MICHENET.

## Modification du calendrier prévisionnel

des principales manifestations proposées par la ville de Mennecy pour 2002

- ⇒ Braderie de Printemps - Marché aux Fleurs : dimanche 12 mai 2002
- ⇒ Fête du Parc : dimanche 9 juin 2002
- ⇒ Fête de la Musique : 21 juin 2002
- ⇒ Feu d'Artifice : samedi 13 juillet 2002 à 22 h 30
- ⇒ Braderie d'Automne : dimanche 15 septembre 2002
- ⇒ Marché de Noël : vendredi 29, samedi 30 novembre et dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2002
- ⇒ Solidarité Alimentaire : dimanche 15 décembre 2002.

## ARTISTES DE NOTRE RÉGION

En 1961 était créée l'Association des " Artistes de Notre Région ". Son but est d'organiser un Salon annuel de Peinture et Sculpture dans le cadre de la Salle Socio-Culturelle du Parc de Villeroy à Mennecy (Essonne).

A cette occasion, nous avons demandé à une personnalité plus connue dans un autre domaine que la peinture d'être notre invité d'honneur et d'exposer quelques œuvres personnelles.

Ainsi, ont déjà honoré notre Salon de leur présence :

- Paul-Emile Victor
- Michaël Lonsdale
- Louis Le Prince Ringuet
- Sim
- Armand Mestral
- Pierre Maguelon

et bien d'autres encore.

Chaque année, nous accueillons près de 80 exposants, artistes de talent ou amateurs plus modestes mais qui apportent tout leur cœur dans les œuvres qu'ils soumettent au jugement de leurs concitoyens.

Pendant la durée du Salon, de très nombreux visiteurs admirent le travail de ces artistes.

Notre volonté est de ne pas démarquer et séparer professionnalisme et amateurisme mais de marier les œuvres entre elles afin de mieux les mettre en valeur.

Vous avez pu vous en rendre compte lors de l'exposition du 40<sup>e</sup> anniversaire. Notre invité d'Honneur, Alain VICTOR, a fait l'émerveillement de tous par ses pastels qui lui ont valu la reconnaissance de ses pairs qui lui ont décerné le titre de Maître Pastelliste.

Il est bien entendu qu'une telle organisation demande le concours de bénévoles.

Il n'est pas nécessaire de peindre soi-même pour faire partie de notre Association. Le partage d'une même passion et le souhait d'en faire bénéficier un maximum de personnes suffit.

Si vous êtes intéressés, si vous voulez nous rejoindre pour faire vivre avec nous l'Association, laissez-nous vos coordonnées. Nous aurons le plaisir de vous inviter à notre prochaine Assemblée Générale où vous pourrez faire connaissance avec notre sympathique équipe, autour d'un verre de l'Amitié.

Le Président : Alain ZOZOL

## Le club de bridge de Mennecy

organise le dimanche 10 mars  
salle socio-éducative

un tournoi de bridge comptant pour le challenge du Hurepoix

OUVERT A TOUS

au profit des actions sociales en Essonne du club INNER-WEEL d'Evry / Corbeil.

**Venez nombreux.**